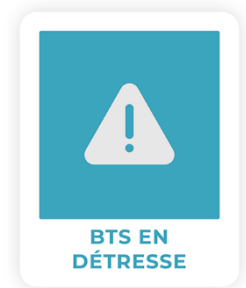


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le vendredi 30 avril 2021

Twitter : @btsendetresse

Contact : btsendetresse@gmail.com



Le collectif BTS en détresse trouve injuste la décision du Conseil d'État. Cette décision montre une fois de plus que les étudiants de BTS sont les grands sacrifiés de cette crise sanitaire. Après des aménagements d'épreuves du baccalauréat, la situation des BTS n'est toujours pas prise en compte.

Le collectif a également confirmé une nouvelle fois son soutien à Maître BRENGARTH pour toute action en justice qu'il considérerait nécessaire, notamment sur l'idée d'un recours international. Nous travaillons dès aujourd'hui à l'élaboration des documents nécessaires en concertation avec l'ensemble des requérants et de l'équipe du collectif.

Concernant le point des rassemblements et des manifestations, le collectif a porté une réflexion poussée sur les éléments positifs et négatifs de ce que pourrait apporter ces événements. Il en résulte que notre collectif ne prendra pas part en son nom, aux manifestations syndicales organisées. En effet, jusqu'à nouvel ordre, les examens sont maintenus en présentiel. Pour rappel, il n'est pas autorisé aux personnes testées positives à la COVID-19 de rompre la durée d'isolement et donc, de se présenter à un examen. Nous n'invitons pas les étudiants à se rendre aux rassemblements, qui inévitablement, ne seront pas maîtrisés sur le respect des gestes barrières, non pas durant le rassemblement, mais avant et après celui-ci. Nous en appelons à la responsabilité de chacun sur ses actes et ne pouvons que rappeler l'opportunité d'avoir une seconde chance avec les sessions de rattrapage. Cette seconde chance ne doit pas être gaspillée avec une absence résultant d'une positivité à la COVID-19 suite à un rassemblement. Nous rappelons également que le premier rassemblement en faveur du contrôle continu n'a pas réussi à faire bouger la situation.

La décision apportée aujourd'hui ne scelle en rien le sort des étudiants de BTS. Elle montre cependant du doigt l'incapacité de l'administration à écouter les revendications de ses administrés, de ses jeunes, de ses étudiants. Alors que des mesures d'adaptations ont été prises pour l'examen du baccalauréat, les examens de BTS restent maintenus, notamment dans des centres d'examens comme Villepinte, Versailles, où le brassage est inévitable, et ce, même avec des heures d'arrivée décalées pour les étudiants.

Le gouvernement admet de manière indirecte que le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) n'est pas adapté à des situations sanitaires comme celle que nous vivons avec la pandémie de COVID-19. Pour cela, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a indiqué que le diplôme serait sujet à une réforme de grande ampleur dans les années à venir.

« Les difficultés de l'organisation de cet examen national depuis le début de la crise sanitaire ont montré qu'il était nécessaire d'initier une réflexion sur son adaptation pour les années à venir. »

- Frédérique VIDAL, le 16 avril 2021

Le gouvernement est donc conscient que ce diplôme n'est pas adapté et qu'il faut dès que possible, mener une réflexion sur ses conditions de délivrance. Alors que l'évaluation par contrôle continu devient une norme dans de nombreux pays comme en Angleterre par exemple, en France, quelques diplômes universitaires ont eu la chance de bénéficier de cette notation en partie. Pourtant, Jean-Michel BLANQUER l'a dit lui-même lors de la préparation de la réforme #Bac2021 : « **Le contrôle continu est plus juste** ». Aujourd'hui et conjointement, le ministère de l'Éducation nationale et le MESRI justifient leur décision de maintenir les examens en présentiel pour « garantir la valeur du diplôme ». Est-ce que le gouvernement ne serait pas en train de nous dire que les diplômes délivrés l'an dernier n'aurait pas de valeur, car ils auraient été attribués sur la base du contrôle continu ?

Nous constatons de nombreuses incohérences dans le discours du gouvernement, qui n'a toujours pas répondu à des questions simples et logiques sur l'organisation des examens.

À la suite des annonces et depuis quelques semaines, nous recevons énormément de témoignages touchants d'étudiants en détresse. Nous compatissons avec chacun d'entre eux et nous souhaitons les accompagner de la meilleure des manières possibles. Par ailleurs, nous rappelons qu'il existe de nombreuses plateformes dédiées à vous écouter, vous accompagner et vous proposer des solutions.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à contacter ces numéros :

SOS Amitié - 09 72 39 40 50

Croix-Rouge française - 08 00 85 88 58

SOS Suicide Écoute - 01 45 39 40 00

Nous appelons à l'unité des étudiants de BTS et rappelons que nous ne lâcherons rien.

Le collectif BTS en détresse
@btsendetresse